VENDREDI 15 MARS 2019

PREFECTURE DES ARDENNES

SIGNATURE DU PACTE ARDENNES EN PRESENCE DE MME AGNES BUZYN MINISTRE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE ET DE M. SEBASTIEN LECORNU MINISTRE CHARGE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

ALLOCUTION

DE MONSIEUR NOEL BOURGEOIS

PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

DES ARDENNES

Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé,

Monsieur le Ministre chargé des Collectivités Territoriales,

Madame et Messieurs les Parlementaires,

Monsieur le Président de la Région Grand Est,

Mesdames et Messieurs les Elus,

Mesdames et Messieurs, en vos titres, grades et qualités,

Les Ardennes vivent un moment comme elles en ont connu peu au cours des dernières années. Nous avons aujourd'hui, par votre présence conjointe sur notre territoire, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, la manifestation éminente de l'intérêt que porte le Gouvernement à la situation de notre département et surtout à son devenir.

Mais au-delà de votre seule présence, après celle déjà du Premier Ministre au cours de l'année 2018 et surtout celle du Président de la République lui-même au mois de novembre dernier, nous avons aussi avec le Pacte Ardennes la preuve tangible de la volonté de l'Etat de consentir un effort particulier pour notre département. Ayant pris la mesure des difficultés particulières mais aussi des atouts de notre territoire, l'Etat a fait le choix de s'impliquer et d'apporter aux Ardennaises et aux Ardennais non seulement des

espoirs, mais aussi des outils opérationnels pour reconstruire leur avenir.

Le Pacte Ardennes que nous signons aujourd'hui est fondamentalement différent des autres plans et contrats que nous avons connus dans le passé. Tout en étant piloté par le représentant de l'Etat, missionné par le Premier Ministre et confirmé par le Président de la République - et je salue publiquement le travail accompli par M. le Préfet et ses services - ce Pacte Ardennes résulte d'un travail collectif d'une ampleur sans précédent, qui a suscité une formidable mobilisation de tous les acteurs locaux unis pour relever un défi commun : stopper le décrochage des Ardennes.

Le Pacte est en effet le fruit d'une construction réunissant toutes les forces vives des Ardennes, soit 17 groupes de travail et plus de 530 participants, ce qui est déjà en soi une garantie de pragmatisme et d'efficacité, puisqu'il est en quelque sorte né du terrain, donc au plus près de la réalité et des besoins de notre territoire. Le contenu des quatre objectifs stratégiques ainsi définis en commun est l'illustration même de la meilleure prise en compte de la réalité et des besoins des Ardennes. L'ambition du Pacte est de rendre possible grâce au soutien particulier de l'Etat tout ce qui a été jugé nécessaire et même indispensable par les Ardennais, pour les Ardennais.

Je veux donc aussi saluer publiquement l'esprit et la démarche du Pacte et bien sûr le travail considérable d'élaboration du diagnostic et d'analyse de la centaine de projets qui en a résulté, Ministère par Ministère. Et le Député Jean-Luc WARSMANN s'est en fait l'ardent porteur et défenseur auprès de chacun d'eux. Qu'il en soit publiquement remercié.

Le Conseil départemental s'est bien sûr totalement mobilisé et a proposé dans ses domaines de compétence des axes de travail avec des propositions concrètes, comme le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, le collège du futur, le territoire inclusif pour les personnes handicapées, les circuits courts et la légumerie départementale, la production d'électricité photovoltaïque. Il est associé et intervient en soutien à de nombreux autres projets, au titre des politiques volontaires qu'il mène déjà en partenariat avec les différents acteurs concernés. C'est le cas dans tous les domaines reconnus comme prioritaires : l'éducation, les formations supérieures, le soutien aux filières économiques, le transport ferroviaire fret et voyageurs, le tourisme, la valorisation des ressources énergétiques locales.

Nous aurions bien sûr préféré que le projet concernant l'aide au poste pour l'insertion des bénéficiaires du RSA puisse être intégré dès maintenant dans la liste des fiches-action, compte tenu de l'utilité du dispositif, du nombre de bénéficiaires concernés, du poids des allocations RSA sur le budget du Département, et pour nous redonner plus de marges de manœuvre.

Au-delà du constat et des préconisations pour notre avenir à échéance de 10 ou 15 ans, c'est naturellement aussi la question cruciale du financement des projets qui s'est immédiatement posée, dans le contexte de difficultés budgétaires pour tous les niveaux de collectivités publiques du pays. Et je peux en porter le témoignage au nom du Département, plus particulièrement encore pour les collectivités locales ardennaises, subissant la double peine d'une situation socio-économique dégradée, qui amoindrit leurs ressources et nécessite d'autant plus de solidarité publique, au détriment de la capacité de réaliser les investissements indispensables pour sortir les Ardennes de la spirale négative du déclin économique et démographique. Et pourtant les Ardennais ont déjà voulu et su fournir des efforts largement supérieurs à la moyenne pour financer les infrastructures indispensables à leur désenclavement, qui sans cela n'existeraient peut-être pas aujourd'hui.

Les efforts conjoints de tous - Etat - Région - Collectivités et acteurs publics de tous niveaux sont donc indispensables pour que nous espérions voir rapidement mis en œuvre les 55 projets des fiches-actions d'ores et déjà validées, à l'issue notamment des réunions ministérielles et qui représenteraient a priori un volume de 100 M€ de crédits à mobiliser.

Sur ce total je salue bien sûr l'engagement financier de l'Etat, qui était déjà précédemment acté à hauteur de 12 M€, ce qui est un effort remarquable et remarqué. Non moins important et porteur d'espoir pour nous et l'engagement du Gouvernement d'apporter tout l'appui administratif et réglementaire nécessaire. Et chacun sait combien les obstacles réglementaires peuvent compromettre les initiatives locales, décourager les porteurs de projets, sans parler de textes législatifs comme la célèbre Loi NOTRe, dont chacun s'accorde à dire aujourd'hui qu'elle mérite une évaluation objective.

La présence du SGARe Grand Est et du CGET, membres de plein droit, au futur comité directeur est un signe positif et encourageant de cette proximité du terrain voulue par l'Etat dans la gouvernance du Pacte et qui nous permet d'espérer que les obstacles qui s'élèveraient puissent être plus facilement aplanis.

Naturellement la signature de ce Pacte n’est pas une fin en soi, il nous faut poursuivre le travail. La réflexion et les études continuent donc parallèlement sur les nombreuses autres fiches-projets. L’installation d’une gouvernance pérenne du Pacte, réunissant l’Etat, les collectivités et les acteurs locaux concernés est aussi pour nous une garantie supplémentaire de voir la réalisation concrète des projets s’accomplir d’ici à l’année 2021, c'est-à-dire à court terme. C’est toute la crédibilité de la démarche et de ses résultats possibles et attendus qui est en jeu pour la population ardennaise.

Ce Pacte marque à mes yeux la reconnaissance partagée au plus haut niveau des atouts réels des Ardennes : atouts géographiques, humains, industriels ; atouts naturels et transfrontaliers aussi, considérés comme autant de facteurs de développement et de potentialités pour le futur, et qui doivent être mis en valeur collectivement, parce qu’il n’y a pas d’autre possibilité pour les Ardennes de conjurer leur déclin économique et démographique trop souvent jugé inéluctable.

Ce pacte, c’est faire des Ardennes un département d’avenir, un département moderne, connecté, un département qui joue la gagne, un département qui crée l’envie.

Je souhaite que toutes ces potentialités que nous voulons faire fructifier ensemble soient aussi vues comme des chances d'avenir pour toute la Région et pour notre pays, et pas seulement comme des perspectives, même bienvenues, offertes aux seuls Ardennais.

Je sais que la Région Grand Est, que je remercie pour son implication forte dans des dossiers déterminants pour notre territoire comme le ferroviaire et la fibre optique, mise désormais sur notre avenir, et sur un développement partagé comprenant qu'il en va de son propre intérêt et de celui des territoires limitrophes des Ardennes et même au-delà, et j'y inclus les Hauts de France et le Grand Paris.

Je veux croire que votre présence, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, et l'engagement particulier du Gouvernement en faveur des Ardennes à travers ce Pacte, marquent cette même conscience partagée par l'Etat que notre renaissance possible sera aussi vue comme utile à toute la collectivité nationale, et pas seulement à notre territoire qui mérite l'attention de la République.

Ce Pacte et surtout ses résultats positifs seraient alors un motif de fierté pour tous les Ardennais, en plus d'être une raison nouvelle qui leur est donnée de croire en leur avenir.

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, votre déplacement en ce 15 mars, à quelques jours du printemps officiel, peut être vu comme un printemps avant l'heure, un signe de renouveau pour les Ardennes. La floraison des fiches-action, et au-delà des fiches-projets encore à l'étude, nous fait donc aujourd'hui attendre encore plus ardemment l'été, et les nombreux fruits du Pacte qui arriveront à maturité.